## Quelques remarques (rapides)

Lorsque vous avez une « notion » à discuter, il est, certes, toujours utile de s'interroger sur les pièges et éventuels présupposés colportés par le terme, mais s'en satisfaire pour éviter de pousser plus loin l'analyse s'avère insuffisant, pour ne pas dire irritant pour le lecteur/correcteur.

Il est indispensable de discuter l'origine, les usages éventuels, parfois contradictoires de la notion soumise à l'examen, mais si vous mobilisez – ce qui est parfaitement conseillé- des concepts connexes (classe dominante, catégories supérieures...), encore faudrait-il dire en quoi ils constituent une avancée (ou pas) dans l'analyse et sont conciliables avec la notion à analyser.

En sociologue, il est attendu de vous sur un sujet comme celui-ci que vous « testiez » en pratique la fécondité de la notion, au moins pour faire ressortir des problèmes d'analyse sociologique : pourquoi statistiquement est-il particulièrement difficile de saisir les élites ? (Une discussion sur les limites des PCS s'avère ici, par exemple, précieuse). A partir de quels critères/indicateurs (en outre, nécessairement variables historiquement) peut-on s'accorder sur l'appartenance à une élite ? Quels sont les principes d'unité et de rivalité qui nous renseignent sur le « fonctionnement » interne des élites ?

Intégrer des travaux empiriques divers – ce que beaucoup d'entre vous ont fait- permet d'affiner l'analyse, de saisir des éléments structurants (des invariants ?) mais également des enjeux de lutte internes, comme des transformations morphologiques.

Montrez au lecteur que vous vous interrogez bien – dans une logique de recherche- sur la construction de cette population, voire de cette catégorie et des frontières plus ou moins étanches qui les séparent des autres.

Enfin, évitez une référence monomaniaque à un auteur — Bourdieu ici en l'occurrence- surtout si c'est pour plaquer/réciter la théorie des champs sans en démontrer vraiment l'intérêt heuristique pour saisir l'objet « élites » (c'est justement la notion de « champ du pouvoir » qui aurait mérité une véritable discussion ici).

Enfin, veillez à ordonner vos références : il n'est pas possible de citer Goblot et Kevin Geay à la suite sans jamais mentionner qu'un siècle d'écart les sépare et qu'ils ne parlent donc pas vraiment de la même chose, lorsqu'ils cernent les contours de la « bourgeoisie ».

#### Est-on fondé à employer la notion d'«élite(s) » ?

La notion d'élite semble d'emblée connotée. Elle évoque, de manière plus ou moins inconsciente, un groupe « élu », séparé du reste de la population, doté de privilèges et d'un mode de vie spécifique, et souvent taxée d'égoïsme, voire d'étroitesse d'esprit, *a fortiori* au sein d'une société démocratique, caractérisée par la revendication d'une « égalisation croissante des conditions » (cf. Tocqueville). Dès lors, il semblerait, et cela pourrait constituer l'une des singularités des sociétés modernes que « l'élite » doive désormais justifier de sa position prédominante et qu'elle soit sommée de se montrer à la hauteur des principes dont elle se prévaut.

En outre, en sciences sociales, la notion d'élite a partie liée avec un courant fondateur de la sociologie italienne – l'école élitiste- qui de Pareto, à Mosca, en passant par R. Michels n'a eu de cesse de souligner de quelle manière les élites constituaient – y compris contre le marxisme- le véritable « acteur » de l'Histoire, leur assignant une sorte de mission historique. Si ces approches possèdent le mérite d'avoir attiré l'attention sur un groupe social qui brille souvent par sa discrétion, et d'avoir accumulé des éléments empiriques fort utiles, elles n'en

véhiculent pas moins une philosophie de l'Histoire dont le sociologue a tout intérêt à se déprendre.

S'interroger sur l'emploi de la notion d'élite(s) ne revient donc pas nécessairement à endosser une vision élitaire du monde social, mais invite, plutôt, à s'interroger sur les « modes de domination » qui tendent à s'imposer et à se naturaliser au sein de la société, aux frontières établies entre « dominants » et « dominés » et à leur consolidation au fil du temps (I).

Le fait de savoir ce que recouvre au juste l'élite ou les élites doit conduire à se pencher, afin d'éviter le fantasme de l'existence d'un pouvoir occulte, sur les possibilités d'objectiver les mécanismes et processus à partir desquels elles prennent appui, consistance et éventuellement élaborent des « stratégies de reproduction » (II).

Enfin, la question du pluriel ou du singulier n'évite pas le débat classique de l'unité ou de la pluralité des élites mais également des oppositions, tensions et rivalités qui la/les saisissentet peuvent s'avérer, pour renouer un temps avec l'école élitiste, moteur de changement social et historique (III).

I.Des élites ou la pluralité des modes de domination

A.Les théories élitistes : une vision de l'Histoire

L'approche qualifiée de « paradigme élitiste » renvoie à la formation de la sociologie et de la science politique italienne au début du XXe siècle. Attribuée à Pareto comme chef de file, à Gaetano Mosca (constitutionnaliste et politiste) et à R. Michels (cf. l'ouvrage de synthèse le plus complet <a href="https://www.cairn.info/sociologie-politique-des-elites--9782200268534-page-">https://www.cairn.info/sociologie-politique-des-elites--9782200268534-page-</a> 13.htm), elle met en évidence l'étanchéité qui sépare l'élite au reste de la société. Si cette conception est loin d'être dénuée d'une représentation sociale particulièrement hiérarchisée (le monde constitué en « cimetières d'aristocraties », selon la formule de Pareto), elle, invite à s'interroger sur la consistance de ces « aristocraties », les stratégies employées (à la manière de Schumpeter qui dans Impérialisme et classes sociales, influencé par l'école élitiste et par Weber, se penche sur les stratégies déployées par la Noblesse disposant du monopole des armes afin d'assurer la « protection » des autres groupes sociaux, en échange de leur prééminence). Ainsi, si la « nature » semble avoir doté les élites d'une incontestable supériorité, elles n'en doivent pas moins opérer des stratégies (« faire en sorte que tout change pour que rien ne change » selon la formule de Tancrède dans Le Guépard de Lampedusa). Ainsi, R. Michels (*Les partis politiques*), souligne bien, au même moment que Weber, en quoi la professionnalisation de la politique permet aux dirigeants, dotés d'une organisation à leur service, de contrôler les programmes, circuits de décision et nomination, en laissant un rôle purement « passif» aux militants, réduit à acclamer les leaders.

#### B.Une inexorable monopolisation des ressources?

Les anthropologues ont longtemps débattu des principes de division sociale qui caractérisaient les sociétés dites primitives. Face aux thèses – souvent analysées rétrospectivement comme idéalistes- soulignant l'impossibilité d'accumulation primitive (au sens de Marx) et érigeant – un peu rapidement- ces sociétés en « sociétés d'abondance » (Cf. Marshall Sahlins) ou en sociétés sans « pouvoir politique constitué (cf. P. Clastres), d'autres analyses ont souligné la mise en œuvre progressive de mécanismes de concentration de ressources aux mains des chefs, souvent guerriers, (cf. Sahlins, Godelier) engagés dans des rapports de clientèle asymétriques, jusqu'au moment où émerge une sorte de protobureaucratie (cf. Wittfogel).

Ainsi, la formation de l'État occidental – analysée conjointement par Weber et Élias – invite à interroger les manières par lesquelles un groupe social (des chasseurs Guayaki aux Capétiens)

parvient à se doter de ressources (relativement) stables et )- sans nécessairement le vouloir, ni même en avoir conscience- contribue à transformer l' « équilibre de tensions » que forme la configuration sociale au sein de laquelle ils évoluent et qui contraint les autres protagonistes à s'allier, et souvent, à se soumettre. Par analogie, il serait possible de se demander, comme le propose Weber, comment des « communautés charismatiques » peuvent se constituer autour d'un leader et bénéficier de sa proximité, lors de sa conquête du pouvoir, dans la distribution des faveurs, notamment lorsque prévaut une sorte de « spoil system . Ainsi, la distinction idéal-typique proposée par Weber entre « patrimonialisme » et « bureaucratie » mériterait une attention particulière puisqu'elle induit une dépendance plus ou moins directe des membres des groupes composant l'élite à un « chef » ou, au contraire, une relative autonomie en raison du statut possédé (Cf. les analyses de Eymeri-Douzans sur les réformes Macron de la Haute fonction publique).

# C. L'État, instance de consécration des élites?

Dans les sociétés modernes, hautement différenciées, la « domination » exercée semble, ainsi que Parsons l'avait bien perçu pour les « professions », se spécialiser de manière croissante et donc perdre progressivement un caractère « absolu » et « général ».

Ainsi que Bourdieu l'a souligné dans son cours sur l'État, l'État tend à devenir une instance de monopolisation de la violence physique mais également symbolique légitime. Ce phénomène présente, peut-être, certes, une dimension encore plus évidente en France, en raison du « poids » exercé par l'État sur la société (cf. La Noblesse d'État mais aussi Birnbaum) mais demeure largement d'ordre structurel : que ce soit par les logiques d'officialisation , de catégorisation, les pensées d'État en viennent à ordonner l'ordre social et se retrouvent pleinement dans l'ordre scolaire, au sein duquel – au moins depuis la IIIe République- la « méritocratie » s'est progressivement imposée et (quelle que soit la validité des analyses qui n'ont cessé de souligné qu'elle s'accommodait très bien d'une reproduction favorisant les plus gros détenteurs de capital culturel, de Bourdieu & Passeron, en passant par Baudelot & Establet ou, plus récemment Pasquali et Allouch))- a largement contribué à un renouvellement « morphologique » des élites en favorisant les détenteurs des titres scolaires les plus éminents : le recrutement du personnel politique (Cf. Phélippeau, Garrigou), des hauts-fonctionnaires (Birnbaum), et même des dirigeants d'entreprise (François & Lemercier) l'atteste.

## II. Des stratégies de reproduction des élites

### A. « La barrière et le niveau »

Reprendre le titre de l'ouvrage d'E. Goblot et en faire quasiment une grille d'analyse permet de saisir la double stratégie d'exclusion et d'inclusion mises en œuvre par les élites. Ériger une voire plusieurs barrières à l'égard des impétrants qui se montreraient dangereux – à l'image de la bourgeoisie juive analysée par Élias dans la société allemande du début du XXe siècle ; les renvoyer à leur statut de « parvenu » ou de « nouveau riche » dénués de « bon goût », comme l'analyse Bourdieu dans *La Distinction* – permet de comprendre le caractère structurant de cette démarcation : peu importe qu'il s'agisse du latin (Goblot), du raffinement de la tenue vestimentaire (Le Wita), de la maîtrise de l'espace (Pinçon & Pinçon-Charlot), voire désormais de la maîtrise du chinois ou du degré de « cosmopolitisme » (cf. Coulangeon), ce qui importe est de posséder des signes distinctifs, quels qu'ils soient, qui peuvent être renforcés par des pratiques « rares » et « exclusives , favorisant en outre la

consolidation du « capital social ». Toutefois, l'autre dimension gagnerait à ne pas être occultée : « l'élite » pour survivre se doit d'intégrer/d'agréger de nouveaux membres (à la manière dont la -grande- bourgeoisie et la Noblesse ont fini par se confondre). Ainsi, les relations formellement égalitaires instaurées entre membres « cooptés » (dans la logique du club) sont particulièrement nécessaires afin d'éviter tout risque de « fossilisation » de l'élite, à l'image de la « Noblesse décadente ». . Cf « Proust sociologue » <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-suite-dans-les-idees/proust-sociologue-7694905">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-suite-dans-les-idees/proust-sociologue-7694905</a>)

# B. Des privilèges non perçus comme tels

Les stratégies de conservation des positions établies nécessitent une réelle mobilisation, directe ou indirecte (prendre appui sur des conseillers fiscaux Cf. Herlin-Giret; notaires et avocats cf. Bessière & Gollac). Cette omission constitue, par ailleurs, certainement la principale faiblesse analytique du « paradigme élitiste » qui un peu rapidement propose une vision naturaliste de la domination des « élites » . Ces stratégies demeurent le plus souvent conduites dans les coulisses et accordent tout leur prix au capital social qui permet de relier les élites entre elles (cf C. W. Mills le démontre parfaitement dans *L'élite du pouvoir*, les travaux de F. Denord sur Le Siècle).

L'un des intérêts de ne pas dissocier la sociologie des élites — souvent réduite à une prosopographie — et la sociologie de l'action publique (cf.. W. Genieys) revient justement à essayer de saisir de quelle manière s'effectue concrètement leur «pouvoir d'influence » : leur capacité à se mobiliser discrètement (cf. E. Henry, *La fabrique des non problèmes*) en tant que groupe de pression pour refuser l'adoption d'un texte de loi ou, au contraire, militer pour l'adoption d'une mesure favorable (ex : de la transformation de l'ISF en IFI, en l'adoption d'un prélèvement libératoire sur les revenus sous la présidence Macron en passant par l'adoption de la loi Lang sur le livre en 1981, favorable au monde de l'édition, étudié par Y. Surel).

## C. Quelles stratégies de transmission?

L'intérêt d'appréhender les « stratégies » déployées par les élites est de ne pas considérer que leur « domination » s'exercerait « toute seule » mais également de saisir que ces stratégies doivent nécessairement s'adapter à une situation possiblement mouvante. Ainsi, l'épineux problème soulevé par Weber de la perpétuation et de la transmission de la « domination charismatique » pourrait servir de cadre d'analyse. En effet, Bourdieu n'a cessé de souligner – contre une lecture paresseuse de La Reproduction- que rien ne garantissait son succès. En ce sens, les transformations des sociétés modernes ont tendanciellement compliqué les stratégies de transmission – en accentuant le rôle du diplôme, du « mérite » sur la naissance-, en privilégiant des facteurs « objectifs » (compétence, carrière) sur d'autres plus personnels (recommandation, faveurs). Ainsi, la « Noblesse d'État » est nécessairement moins assurée que la Noblesse de maintenir ses positions initiales, d'autant que l'accroissement du nombre de compétiteurs (en raison de la « démocratisation scolaire » qui bien que ségrégative (cf. P. Merle) demeure significative) rend statistiquement la stricte reproduction moins évidente (cf. Henri-Panabière pour l'école). Si le capital économique semble pouvoir se transmettre de manière plus directe que le capital culturel, la transmission ne saurait être automatique, pour autant : son degré de liquidité constitue ainsi un enjeu important (a contrario C. Bessière pour les viticulteurs de Cognac, le « château » familial analysé par Pinçon et & Pinçon-Charlot et Saint-Martin). La financiarisation croissante de l'économie et les mutations qu'elle a engendrées ont certainement favorisé « objectivement » les détenteurs de capital économique

élevé, dans les dernières décennies. Ce « retour du capital », analysé par Piketty, qui s'accompagne d'une baisse tendancielle de la fiscalité, favorise les opportunités de placement à plus vaste échelle spatiale (cf. Saez & Zucman) pourrait donner consistance à une « bourgeoisie cosmopolite » (cf. A.C. Wagner) qui pourrait finir par constituer une « oligarchie » (J. Cagé, Le prix de la démocratie, 2018).

#### III. Une ou des élites allies et/ou concurrentes

## A.Monisme ou pluralisme?

La question « classique » posée par la science politique américaine pourrait être remise à l'ordre du jour. Non dénuée d'arrière-pensées idéologiques, puisqu'il s'agissait bien de savoir si la « démocratie libérale » était bien fidèle aux principes qu'elle proclamait, cette controverse présente le mérite d'avoir produit des résultats empiriques, en apparence contradictoires. Si R. Dahl, dans une filiation aronienne, a pu plaider, à partir du cas de New Haven pour l'existence d'une « polyarchie » en étudiant les décisions politiques des autorités locales, C. W. Mills a pu démontrer, à un autre niveau d'observation (l'élite du pouvoir au sein de la présidence Eisenhower), les divers mécanismes qui reliaient entre elles les différentes composantes de l'élite -militaire, politique, économique- et qui, par-delà leurs divergences d'intérêt immédiat contribuaient à les unir et à consolider leur appartenance à un « même monde ».

sur les élites de la IIIème Répub lique S'il semble nécessaire de sortir de la question d'une unité ou hétérogénéité, décrétée *a priori*, l'examen des liens, des enjeux et des rivalités au sein des élites mérite attention. Ici, la notion de champ de pouvoir, proposée par Bourdieu (et mise à l'épreuve au plan historique par C. Charle) pourrait s'avérer féconde : l'un des principaux intérêts de la notion consiste, en effet, à travers l'illusio à penser ce qui relie ses membres mais la dimension antagoniste du champ présente l'avantage de souligner les rivalités, émanant des types de capitaux possédés, comme des positions occupées.

# B. Une impossible saisie statistique

De nombreuses études précieuses, effectuées dans une perspective ethnographique (Goblot; Le Wita; Pinçon & Pinçon-Charlot; Geay), soulignent, en creux, la difficulté voire l'impossibilité de saisir statistiquement les « élites ». Même si une population pourrait être définie initialement par le fait d'occuper une position élevée dans chaque espace social respectif, la saisie de ses diverses caractéristiques semble extrêmement complexe. En effet, les PCS constituent certes un outil précieux, mais leurs modalités de constitution (à partir de la profession exercée) comme leur découpage s'avère peu opératoire pour appréhender des individus, ménages ou familles dont l'appartenance à des groupes « positivement privilégiés » (cf. Weber) repose sur de multiples ressorts. De même, la saisie du patrimoine n'est jamais aisée (faudrait-il retenir un agent ? un ménage ? Une famille ?) alors que des revenus proches peuvent gommer d'autres différences importantes. Ainsi, en dépit de leur intérêt manifeste, le découpage en fractiles de la population, et notamment des plus riches, à partir du poids économique des 1%, voire des 0,1% permet d'objectiver leur puissance économique mais ne saurait renvoyer à des groupes concrets (cf. la critique de Olin Wright sur Piketty)

## C. Quelle circulation des élites ?

Une approche dynamique de la notion d'élite conduit à tenter de saisir à la fois sa relative stabilité, comme les transformations plus ou moins visibles et significatives qui la saisit.

Sur un plan morphologique, la réduction du poids de l'État est lisible, y compris, en France sur les profils des grands patrons (cf Dudouet). De même, la montée en puissance du monde de la finance est désormais tangible au sein de l'univers économique (Godechot; François & Lemercier). Enfin, le secteur du sport business et du divertissement (cf. Rosen sur le plan économique), également concerné par les logiques de financiarisation, s'intègre progressivement au monde des élites. L'analyse de K. Geay (Enquête sur les bourgeois, 2019) souligne bien la promiscuité croissante – et parfois involontaire- qui relie désormais les groupes dominants, de moins en moins isolés, et ...les autres. Les élites gagnent ainsi à être appréhendées dans le fil de l'Histoire. Ainsi, à la manière de Proust (https://www.persee.fr/doc/arss 0335-cf. la belle analyse de Catherine Bidou, dans une « bourdieusienne » pour https://books.openedition.org/editionsmsh/6938?lang=fr) - mais sans en avoir pour autant le talent-, il est permis de saisir à travers le basculement de la maison aristocratique au salon bourgeois, à la fois deux états successifs du monde social mais également deux mondes séparés qui, en raison des aléas de l'Histoire, finissent par se rejoindre.

## Conclusion

Si la notion d'élite semble – comme d'autres, ceci dit - non dénuée de pièges et de chaussetrappes, elle présente l'intérêt de s'interroger sur les mécanismes de croyance, de légitimité qui tendent à accepter la domination comme évidente, voire naturelle.

Prendre au sérieux les élites revient ainsi à s'interroger sur leur consistance, leur diversité et éventuellement leur conflictualité, en évitant le travers « populiste » qui revient à les doter d'une unité factice.

Les élites pourraient finalement constituer un cas d'école pour l'étude des « groupes sociaux » dont ils constituent certes un cas emblématique, fortement chargé de représentations, mais, ne l'oublions pas, un parmi bien d'autres.